

ANNEXE 3 – CHARGES D'EXPLOITATION BATIMENT U

RESTO'U / CAFE FILTRE / APPARTEMENT

CHAUFFAGE

Consommation calculée = [relevé de compteur au temps (t)] – [relevé de compteur au temps (t-1)]

C1 (kWh) = *consommation calculée* d'après compteur calorie n°1 au bât U-RDC concerne :

- RU Rad (+ceux du café Filtre)
- Chauffage logement
- CTA laverie
- CTA scramble

C2 (kWh) = *consommation calculée* d'après compteur calorie n°2 au bât U-RDC concerne:

- compteur général du bâtiment U

C3 (kWh) = *consommation calculée* d'après compteur calorie n°3 au bât U-étage 1 concerne :

- CTA Restaurant

prix moyen du kWh :

$$\text{pm} (\text{€ TTC/kWh}) = \frac{\text{facture gaz campus BRON (€ TTC)}}{\text{consommation gaz de la facture (kWh)}}$$

$$\text{PRIX (€ TTC)} = (\text{C1} + \text{C3}) \times \text{pm}$$

CONSOMMATION D'EAU

Consommation calculée = [relevé de compteur au temps (t)] – [relevé de compteur au temps (t-1)]

C1 (m³) = consommation calculée d'après compteur général MDE dans tabouret extérieur à côté bât O

C2 (m³) = consommation calculée d'après compteur consommation MDE situé en UR17

C3 (m³) = consommation calculée d'après compteur consommation Resto'U + café Filtre situé en UR17

C4 (m³) = C1 - C2 - C3 = consommation eau froide du logement de fonction

prix moyen du m³

$$\text{pm} (\text{€ TTC/ m}^3) = \frac{\text{facture d'eau SAINT PRIEST (€ TTC)}}{\text{consommation d'eau de la facture SAINT PRIEST (m3)}}$$

$$\text{PRIX (€ TTC)} = (\text{C3} + \text{C4}) \times \text{pm}$$

CONSOMMATION ELECTRIQUE

Consommation calculée = [relevé de compteur au temps (t)] – [relevé de compteur au temps (t-1)]

A : consommation calculée d'après compteur grande armoire à gauche (compteur général)

B : consommation calculée d'après compteur petite armoire (compteur MDE)

C : consommation calculée d'après compteur « UR09, UR09bis, UR10 »

D : consommation calculée d'après compteur « café Filtre »

Prix moyen du kWh

$$\text{pm} (\text{€ TTC/ kWh}) = \frac{\text{factures d'électricités (y compris ENEDIS) du point de livraison BRON (€ TTC)}}{\text{consommation électricité de la facture (kWh)}}$$

ANNEXE 3 – CHARGES D'EXPLOITATION BATIMENT U

$$\text{PRIX (€ TTC)} = [A-B-C] \times pm$$

PRODUCTION DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE

Il s'agit ici de la refacturation de la dépense énergétique nécessaire à la mise en température de l'eau chaude. (Le volume d'eau consommée est inclus dans la consommation d'eau)

Il est à noter qu'un ballon d'eau chaude mixte a été installé.

En période de froid, le ballon sera raccordé au réseau de chauffage.

Hors saison de chauffe et en début/ou/fin de période de chauffe, il sera chauffé de manière électrique.

Les dates de changements d'énergie seront spécifiées sur la facture et le compteur ECS sera relevé à cette date également.

Calcul de la consommation lorsque le ballon est chauffé par le réseau de chauffage

M (m³) = consommation d'eau chaude calculée sur le compteur ECS (bât U-RDJ)

Consommation calculée = [relevé de compteur au temps (t)] – [relevé de compteur au temps (t-1)]

$q = 150 \text{ kWh PCS/m}^3$: quantité de chaleur nécessaire pour chauffer 1 m³ d'ECS à 60 °C

$$pm \text{ (€ TTC/kWh)} = \frac{\text{facture gaz campus BRON (€ TTC)}}{\text{consommation gaz de la facture (kWh)}}$$

$$\text{Prix 1 (€ T.T.C.)} = M \times q \times pm$$

Calcul de la consommation lorsque le ballon est chauffé de manière électrique

Pas de refacturation supplémentaire car la consommation électrique est déjà comptabilisée dans la consommation électrique.